

Newsletter *Drosophila suzukii*

Avril 2020

Auteurs : Task Force *Drosophila suzukii*

Produits phytosanitaires autorisés

Les produits phytosanitaires autorisés contre *Drosophila suzukii* (Ds) figurent dans l'index des produits phytosanitaires. Cet index détaille les cultures pour lesquelles les produits sont homologués, les restrictions d'application, le dosage, les indications relatives aux dangers et les charges liées à l'utilisation. Il est consultable à l'adresse suivante : <https://www.psm.admin.ch>.

Plusieurs substances actives font l'objet d'une homologation temporaire valable jusqu'au 31 octobre 2020. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans la décision de portée générale à l'adresse suivante : <https://www.blw.admin.ch> > Production durable > Protection des plantes > Produits phytosanitaires > Produits phytosanitaires homologués > Homologation en cas de situation d'urgence > Décisions de portée générale 2020 > Lutte contre *Drosophila suzukii*.

Les tableaux suivants donnent un bref aperçu des produits homologués en 2020 par types de cultures. En cas d'utilisation de ces produits, veuillez prendre en considération les informations supplémentaires et les restrictions disponibles sur les sites précédemment cités.

Tableau 1 : Produits phytosanitaires homologués en 2020 pour les fruits à noyau

Par rapport à 2019, le thiaclopride et la pyrèthrine ne sont plus autorisés.

Fruits à noyau		Matières actives (noms commerciaux*)	Cultures	Concentration, dosage	Nombre de traitement et délais d'attente
Produits homologués jusqu'au 31.10.2020 Selon décision de portée générale de l'OFAG (4.2.2020)	BIO / PI	Kaolin Surround	Fruits à distiller	32.0 kg/ha, 2.0 %	-
		Chaux Nekagard 2	Fruits à noyau	1.8 – 2.0 kg/ha, 0.18 – 0.2 %	- / 2 jours
			Fruits à distiller et transformation industrielle	2.0 – 5.0 kg/ha, 0.2 – 0.5 %	
		Spinosad Audienz	Fruits à noyau	0.32 l/ha, 0.02 %	max. 2 / 7 jours
	PI	Acetamiprid Gazelle SG	Cerises	0.32 kg/ha, 0.02 %	max. 2 / 7 jours
			Prunes, pêches, abricots	0.32 kg/ha, 0.02 %	max. 2 / 14 jours

*Autres produits sous autres noms commerciaux

Tableau 2 : Produits phytosanitaires homologués en 2020 pour les petits fruits

Pour les cultures de baies, il n'y a pas de changement par rapport à l'année 2019. Les conditions d'utilisation sont disponibles sur le site de l'OFAG pour les produits autorisés et sur <https://www.agroscope.admin.ch>

Petits fruits		Matières actives (noms commerciaux)	Concentration, dosage	Cultures	Remarques
Produits autorisés	PI	Thiaclopride (Alanto)	0,02% 0,2 l/ha	Framboises, mûres	Application aux stades BBCH 85-89 Délai d'attente 3 jours Max. 2 traitements par parcelle et par année
		Spinosad (Audienz, Bandsen, Biohop Audienz, Peretto)	0,02% 0,2 l/ha	Framboises, mûres, espèces Ribes, myrtilles, fraises, aronies noires, mini-kiwis, sureau	Application aux stades BBCH 85-89 Délai d'attente 3 jours Max. 2 traitements par parcelle et par année
Produits autorisés temporairement 2020*	BIO /PI	Hydroxyde de calcium Hydrate de chaux blanche (Nekagard 2)	1,8 – 2,0 kg/ha	Culture de petits fruits en général	Application à partir du stade BBCH 83 Délai d'attente 2 jours 1000 litres de bouillie/ha

*Décision de portée générale, OFAG, 04.02.2020

Tableau 3 : Produits phytosanitaires homologués en 2020 pour la viticulture

Précisions importantes concernant les produits autorisés : Les traitements insecticides doivent être évités. Les interventions préventives avant véraison ou après la récolte sont inutiles et inefficaces. Seuls les produits autorisés peuvent être utilisés en cas de nécessité et les conditions d'utilisation doivent être respectées. L'efficacité des matières actives chaux et acétamipride n'est pas garantie. Par rapport à 2019, le thiaclopride et la pyréthrine ne sont plus autorisés.

Viticulture		Matières actives (Noms commerciaux)	Concentration Dosage	Durée d'action	Remarques
Produits autorisés	Admis pour les PER	kaolin = argile (Surround)**	2% 24 kg/ha	>10 jours par temps sec	Zone des grappes, dès BBCH 83 ou premières pontes, renouveler en cas de pluie, ne pas appliquer sur raisin de table
		spinosad (Audienz)	0.0067% 0.08 l/ha	5 à 7 jours	Max. 3x, zone des grappes, dès BBCH 83 en présence de pontes, délai d'attente 7 jours, ne pas appliquer sur fruits secrétant du jus et raisin de table, toxique pour les abeilles
Produits autorisés temporairement 2020*		chaux (Nekagard 2)**	0.17 – 0.42% 2 – 5 kg/ha	>10 jours par temps sec	Zone des grappes, dès BBCH 83, renouveler en cas de pluie, délai d'attente 7 jours, ne pas appliquer sur raisin de table
	***	acétamipride (Gazelle SG, Basudin SG...)	0.02% 240 g/ha	5 à 7 jours	Max. 1x, zone des grappes, dès BBCH 83 en présence de pontes, délai d'attente 14 jours, ne pas appliquer sur raisin de table

*Décision de portée générale [OFAG 07.02.2020](#)

**produits admis pour la production biologique

*** autorisation cantonale pour PER, pas admis pour certificat Vitiswiss

Monitoring national et situation actuelle des populations

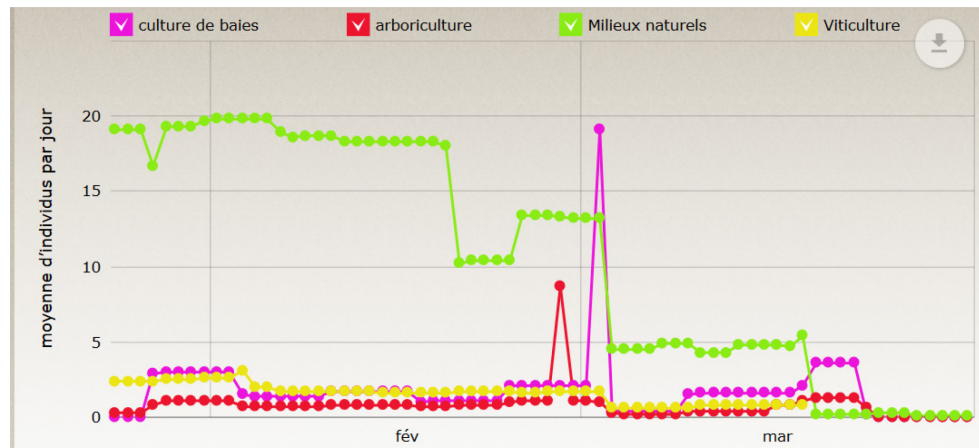
Une surveillance nationale de la drosophile du cerisier est effectuée en Suisse depuis 2012. Des pièges sont distribués dans tout le pays et contrôlés à intervalle régulier en collaboration avec les services cantonaux.

Ce monitoring national a pour objectif d'estimer les niveaux de population générales du ravageur dans les différentes cultures et régions de Suisse. Il permet également de récolter des données pour des analyses de la dynamique des populations ainsi que la création de modèles de prédiction.

Les résultats des captures sont saisis de manière régulière sur la plate-forme [Agrometeo](https://www.agrometeo.ch), sur laquelle il est possible de générer son propre graphique en cliquant sur « Créer un graphique » dans le bas de la page à droite.

Situation actuelle

De manière générale, depuis début février le niveau de capture est plus élevé que les années précédentes, principalement dans les zones naturelles. Cela s'explique certainement par la douceur de l'hiver dernier ainsi que par l'augmentation rapide des températures depuis mi-février.



Fruits à noyau

Nicola Stäheli & Barbara Egger, Agroscope, Wädenswil

L'hiver 19/20 a été nettement plus chaud par rapport à la moyenne de plusieurs années. Cela a permis à la drosophile du cerisier d'hiverner dans de bonnes conditions. Des captures ont été enregistrées tout au long des mois d'hiver et la population n'a vraiment décliné que fin décembre. On s'attend à ce que, comme l'année dernière, la drosophile du cerisier soit présente dans les cultures dès le début. Il est donc important de bien surveiller les parcelles. Les pièges et leur comptage (au moins des mâles) permettent aux agriculteurs d'évaluer la situation dans leur exploitation. Les chiffres actuels des captures du monitoring national sont disponibles sur www.agrometeo.ch.

Diverses mesures sont disponibles pour lutter contre la drosophile du cerisier dans les fruits à noyau. Les deux fiches techniques 85 et 86 « Stratégies de lutte dans les fruits à noyaux et en vergers haute tige » sont en cours d'actualisation.

Les substances actives approuvées par décision de portée générale pour les fruits à noyau en 2020 sont énumérées dans le tableau 1. Par rapport à l'année dernière, les substances actives thiaclopride et phyréthrine ont été supprimées. Lien direct pour le téléchargement: [décision de portée générale](#)

Le monitoring de la drosophile du cerisier continuera sur le site de Wädenswil. Les essais pratiques sur les fruits à noyau se poursuivront cette année sur les abricots. Les essais sur les cerises et les pruneaux sont terminés.

Les essais pratiques sur les fruits à noyau se poursuivront cette année uniquement sur les abricots en Valais. Des essais seront menés chez des producteurs afin d'évaluer l'efficacité d'une stratégie de lutte chimique ainsi que de deux produits d'origine naturelle.



Première floraison de cerisier (variété précoce) 12.3.2020 à Breitenhof

Petits fruits

Virginie Dekumbis & Bastien Christ, Agroscope, Conthey

Résultats des essais 2019

L'analyse de l'essai réalisé à l'échelle nationale sur l'efficacité de la chaux est en cours. Les résultats seront communiqués à la fin mai 2020.

Un essai réalisé sur une culture de framboisiers remontants a montré qu'une application hebdomadaire de l'Action R (mélange d'extrait de plantes) avait une efficacité significative pour lutter contre *Ds*. Cet essai a été réalisé sur une petite surface et sera reconduit cet été sur une plus grande surface.

Situation actuelle et mesures à mettre en place

La lutte contre *Ds* exige beaucoup d'engagement et de rigueur et repose principalement sur une combinaison de mesures préventives. Ces mesures sont décrites dans [la fiche technique d'Agroscope « Stratégie de lutte contre *Drosophila suzukii* pour les petits fruits »](#).

Pour rappel, l'installation de pièges de contrôle à l'échelle de la parcelle permet de suivre et de surveiller l'évolution des populations. Ces pièges doivent être installés au plus tard dès le grossissement des fruits (BBCH 71-75). De manière générale, peu de dégâts ont été annoncés les années précédentes sur les cultures précoces, il faut toutefois rester vigilant et contrôler les pièges (au moins les mâles) régulièrement dès le début de la saison.

Il est très important de maintenir les habitudes prises ces dernières années. Le respect des mesures d'hygiène est indispensable ainsi que le maintien d'intervalles de récolte courts. Les récoltes doivent être réfrigérées et écoulées rapidement. La mise en place de ces mesures d'hygiène nécessite une organisation différente pour le personnel. L'augmentation de la charge de travail doit être prise en compte à l'avance afin de gérer au mieux les besoins en personnel.

L'utilisation de filets anti-insectes totaux est une mesure qui a fait ses preuves pour protéger les cultures de petits fruits sous tunnel. Ce dispositif doit être installé avant la maturité des fruits et son utilisation nécessite une grande rigueur au niveau de la fermeture des filets pour être efficace.

En 2020, différents essais seront mis en place afin d'évaluer l'efficacité de différentes méthodes d'attract and kill. L'efficacité de l'Action R (mélange d'extrait de plantes à action répulsive) sera à nouveau évaluée sur une culture de framboisiers remontants.

Pour toutes autres informations concernant la stratégie de lutte contre *Ds* ou les travaux de recherche, vous pouvez contacter soit virginie.dekumbis@agroscope.admin.ch ou bastien.christ@agroscope.admin.ch.

Viticulture

Patrik Kehrli, Agroscope, Changins

Au stade phénologique actuel de la vigne, il n'y a pas de mesures à prendre. Il faut donc suivre l'évolution de l'infestation sur les fruits à noyaux et les petits fruits.

La [fiche technique d'Agroscope «Recommandations *Drosophila suzukii* en viticulture»](#) résume les plus importantes informations sur la méthode de contrôle et les conditions pour la prise de décision d'un éventuel traitement. **La protection se base essentiellement sur la réalisation conséquente de toutes les mesures préventives**, notamment un effeuillage adapté de la zone des grappes, une régulation de la charge avant véraison et un enherbement bas durant la maturation. Les viticulteurs qui prévoient l'emploi d'autres mesures comme les filets à mailles fines devraient planifier leurs commandes et la mise en place.

Dès août, les premiers contrôles de ponte seront effectués sur les cépages précoces et la situation peut être consultée sur le [site web d'Agrometeo «*Drosophila suzukii* – Pontes»](#). De plus les services cantonaux informeront régulièrement sur les niveaux d'attaque et les éventuelles stratégies de lutte à mettre en place. En tout début d'attaque, nous recommandons l'usage de kaolin (Surround). L'usage des autres insecticides autorisés doit intervenir en dernier recours et sur indication des services cantonaux. Tous les produits autorisés et leurs conditions d'utilisation peuvent être consultés sur www.ofag.admin.ch.

Production biologique

Claudia Daniel et Fabian Cahenzli, FiBL, Frick

Le site www.bioaktuell.ch explique en détails toutes les méthodes pouvant être utilisées en agriculture biologique pour lutter contre la drosophile du cerisier et les résume dans des fiches techniques téléchargeables. Dans toutes les cultures, les mesures préventives sont prioritaires: des cultures sèches grâce à une taille adaptée, la réduction de l'enherbement et un système d'irrigation adapté créent un microclimat peu attrayant pour *D. suzukii*. La récolte précoce et complète, même des fruits endommagés, réduit les fruits hôtes qui favorisent la multiplication en masse. Une chaîne du froid immédiate et ininterrompue pour les fruits récoltés arrête ou ralentit le développement larvaire et donc la pourriture des fruits. Pour les petits fruits et les cultures à basse tige, les filets doivent être complètement fermés après la floraison et avant le début du développement de la population de *D. suzukii* (voir le monitoring sur www.agrometeo.ch). Pour les cultures de petits fruits à petite échelle, le piégeage en masse avec des pièges à appâts (pose de pièges à 2 m de la parcelle) constitue également une option. L'utilisation du kaolin a été approuvée pour les vignes et les fruits à distiller. La chaux éteinte peut être appliquée dans les vignes, les petits fruits et les fruits à noyau dans des concentrations spécifiques à la culture. Pour les fruits à noyau, il est possible d'appliquer du Spinosad deux fois par an et par parcelle en respectant un délai d'attente de sept jours avant la récolte. Il convient de noter que cette année, le Spinosad ne figure plus dans la liste des substances approuvées par décision de portée générale pour la culture des petits fruits. Le Pyrethrum ne peut plus lui non plus être utilisé dans aucune culture contre *D. suzukii*.

Recherche fondamentale

Jana Collatz & Sarah Wolf, Agroscope, Zurich

Trichopria drosophilae parasite *Drosophila suzukii* dans sept fruits sauvages communs

Contrairement aux plantes cultivées, les plantes sauvages se caractérisent souvent par une composition différente en éléments nutritifs et des composants très nourrissants, qui peuvent être favorables ou défavorables aux organismes. De nombreux fruits sauvages courants en Suisse peuvent être utilisés par la drosophile du cerisier. Nous avons donc étudié comment le gui, l'amélanchier, le chèvrefeuille des haies, le cornouiller mâle, le sureau, le nerprun et le mahonia agissent sur un antagoniste naturel, le parasitoïde *Trichopria drosophilae*. Lors d'expériences en laboratoire, le parasitoïde a pu réduire de manière significative l'éclosion de *Ds* de tous les fruits et produire une progéniture. Dans les fruits du nerprun, seuls quelques *Ds* se sont développés.

Les plantes hôtes ont une influence sur les individus qui en émergent. Par exemple, les mouches et les parasitoïdes du chèvrefeuille des haies étaient particulièrement petits et ceux du gui étaient particulièrement grands; dans le cornouiller, la période de développement des mouches et des parasitoïdes était nettement plus longue. Les parasitoïdes étaient attirés par tous les types de fruits infestés, mais dans le cas du gui et du sureau, ils n'étaient pas capables de distinguer les fruits surmâturés infestés des fruits non infestés.

Les résultats de cette étude ont été publiés dans le Journal of Pest Science : Wolf, S., Boycheva-Woltering, S., Romeis, J., & Collatz, J. (2020). *Trichopria drosophilae* parasitizes *Drosophila suzukii* in seven common non-crop fruits. Journal of Pest Science, 93(2), 627-638.



News

Dominique Mazzi, Agroscope, Wädenswil

SAVE THE DATE : Réunion nationale du projet Task Force *Drosophila suzukii*

La réunion finale du projet Task Force *Drosophila suzukii* aura lieu le jeudi 5 novembre 2020 au Centre de congrès Allresto à Berne. Outre la présentation des derniers résultats par le personnel de la Task Force, la réunion permettra d'échanger des points de vue sur la manière de traiter les insectes nuisibles récemment introduits en Suisse et ceux attendus. De plus amples informations sur le programme et l'inscription seront annoncées prochainement. Nous nous réjouissons de la participation active des représentants de tous les groupes d'intérêt!

Publication du rapport final du projet DROSOPHRISK

Le rapport final du projet cofinancé DROSOPHRISK est disponible publiquement sur <https://www.research-collection.ethz.ch/handle/20.500.11850/397455>. Les auteurs tiennent à remercier les producteurs qui ont participé aux enquêtes ainsi que les services phytosanitaires cantonaux et la Fruits-Union Suisse pour leur précieux soutien.

Knapp, L., Finger, R. (2020). Determinanten des Risikomanagements in der Schweizer Landwirtschaft am Beispiel von *D. suzukii*. ETH Zürich, Gruppe für Agrarökonomie und -politik. Projektbericht zu Händen des Bundesamts für Landwirtschaft.

Nouvelle collaboratrice



Dalinda Bouraoui
Agroscope Conthey
Réalisation des essais
dans les cultures
d'abricots

Impressum

Editeur: Agroscope
Route des Eterpys 18
1964 Conthey
www.agroscope.ch

Rédaction: Task Force *Drosophila suzukii*

Copyright: © Agroscope 2020

ISSN : 2296-7230

DOI: [10.34776/at325f](https://doi.org/10.34776/at325f)